

N°4 - Octobre 2016

VIVRE Ensemble

Le journal
des locataires
de Colombes
Habitat Public

L'OFFICE EST À VOS CÔTÉS

Animation des quartiers, amélioration du cadre de vie et de la sécurité... L'Office développe au quotidien une vraie relation de proximité avec ses locataires



INTERVIEW
ALAIN
FAUGERAS

Directeur de la
police municipale

ACTUS
UN ÉTÉ
EN FÊTE

Un succès,
des sourires

CHANTIERS
L'OFFICE
AMÉLIORE VOTRE
CADRE DE VIE

215 Allendé,
11 Michelet, La Tour Z,
1/3/7 rue Bournard

SOMMAIRE

3 ÉDITO

NICOLE GOUETA

« CHP c'est beaucoup plus qu'un bailleur ! »

ACTUS

4

UN ÉTÉ EN FÊTE

Un succès, des sourires

POUR EN FINIR

AVEC LES JETS D'ORDURES

Lancement d'une opération choc

200 PLACES DE SOUTIEN

POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Colombes Habitat Public offre des cours de soutien scolaires

L'ACTUALITÉ DE L'OFFICE

8 INTERVIEW

ALAIN FAUGERAS

Directeur de la police municipale de Colombes

DOSSIER

10

PERSONNES

À MOBILITÉ RÉDUITE

Colombes Habitat Public améliore votre cadre de vie

12 CHANTIERS

CENTRE-VILLE

1, 3, 7 RUE BOURNARD

Lancement du projet de réhabilitation

FOSSÉS-JEAN - LA TOUR Z

23-25 RUE J.MICHELET

Démarrage des travaux

PETIT-COLOMBES - 215 ALLENDÉ

FOSSÉS-JEAN - 11 MICHELET

Bientôt la fin des travaux

FOSSÉS-JEAN

179 STALINGRAD

Une réhabilitation saluée par les locataires

CONTACTS

16

NOS AGENCES

Les contacts utiles

ÉDITO



Chers locataires,
Votre office public d'HLM, Colombes Habitat Public, vous apporte beaucoup plus qu'un simple bailleur privé ou qu'un syndic de copropriété. Nos liens avec vous ne se limitent pas à encaisser les loyers et entretenir les parties communes.

CHP est un acteur de la vie colombienne à part entière. Nous vous accompagnons au quotidien dans des domaines très divers. Sur le plan de la sécurité, CHP travaille en lien avec les polices municipale et nationale en ayant recours, si nécessaire, à des vigiles et des maîtres-chiens pour sécuriser les résidences des quartiers les plus sensibles.

CHP est également engagé sur le terrain social avec du soutien scolaire pour les enfants de nos résidents et les permanences régulières d'un écrivain public pour vous aider dans vos démarches administratives ou personnelles. D'autre part, nous avons renforcé nos capacités d'information des résidents, notamment grâce à ce journal trimestriel.

Enfin, aux beaux jours, en lien avec l'opération "Un été dans les quartiers" pilotée par la Ville de Colombes, CHP propose des activités ludiques et culturelles pour ceux qui ne partent pas en vacances. Ces actions ne sont pas des gadgets, elles participent de notre vision inclusive du logement social qui doit être connecté aux autres réalités de la vie à Colombes. Voilà pourquoi CHP, acteur public de proximité, n'est pas un bailleur comme un autre.

Nous souhaitons préserver sa spécificité dans le cadre de la construction en cours de la Métropole du Grand Paris. Un bailleur social doit demeurer proche de ses résidents pour mieux les servir. Nous y veillons au quotidien.

Nicole GOUETA

Présidente de Colombes Habitat Public
Maire de Colombes
Vice-Présidente du département
Chevalier de la légion d'honneur

“

CHP c'est
beaucoup
plus qu'un
bailleur !

”



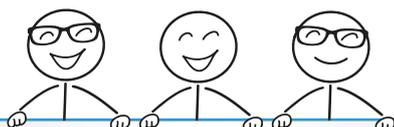
UN ÉTÉ EN FÊTE : un succès, des sourires



> Escalgrimpe à Jean-Jacques Rousseau



> Chasse au trésor au Parc Caillebotte



Témoignage

Christophe Parisotto,
directeur de Strataj'm

« Depuis 26 ans, notre association intervient à Colombes en proposant de nombreuses animations, des plus classiques aux plus innovantes. Cet été encore, en partenariat avec Colombes Habitat Public, nous avons réalisé 16 animations de proximité. »

A chaque intervention, le sourire des enfants et des parents nous ont accueillis. Tous nous ont vivement remerciés d'être venus faire des animations dans leur quartier, nous demandant bien souvent les dates de nos prochaines interventions. »

Colombes Habitat Public offrait cette année encore un grand nombre d'animations estivales aux pieds des immeubles des quartiers prioritaires.

Ce programme, organisé en lien avec celui de la ville, a été déployé début juillet et fin août.

Un programme novateur et ambitieux

Chaque jour, deux animations différentes étaient organisées dans deux quartiers avec pour objectifs : susciter la curiosité et stimuler la créativité des enfants.

Diversité et proximité

Colombes Habitat Public a organisé les manifestations pour qu'elles soient présentes dans le plus grand nombre de sites du Petit Colombes et des Fossés-Jean.

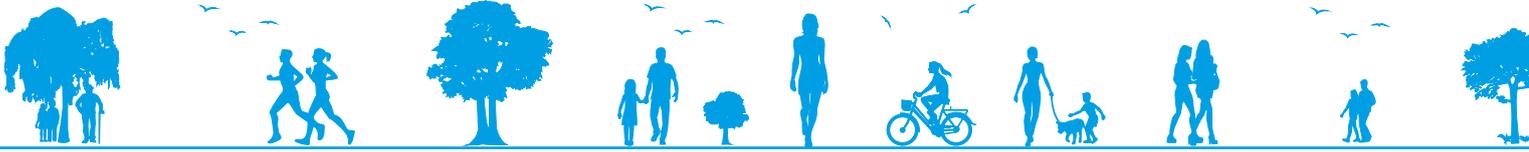
Un vrai succès populaire

Notre ambition était de proposer des activités ludiques et festives. Le contrat a été pleinement rempli.

Plus de 500 enfants ont pu profiter de nos animations estivales.

- Les activités d'escalade ont ravi les plus intrépides.
- Les jeux de stratégie, la chasse au trésor ont mis au défi les plus malins.
- La bouquinerie itinérante, le chuchoteur d'histoires ont fait appel à l'imagination des enfants de tous âges.
- La création d'instruments de musique, l'espace de jeux d'éveil Babylud, les ateliers de théâtre ou encore les spectacles de musique ont stimulé la créativité des petits comme des grands.

Avec l'aide de nos 8 partenaires, nous avons organisé 68 ateliers différents durant 27 jours.



POUR EN FINIR AVEC LES JETS D'ORDURES

Papiers, mégots de cigarettes, couches, pots de yaourt, bouteilles en plastique ou en verre, petit électroménager... Autant d'objets qui n'ont rien à faire sur les pelouses aux abords des immeubles mais qui sont pourtant régulièrement jetés par les fenêtres par une minorité de locataires.

Ces agissements sont totalement **inacceptables** pour Colombes Habitat Public qui s'efforce constamment d'améliorer le cadre de vie de ses locataires, mais aussi et surtout pour les occupants des immeubles qui subissent ces incivilités. Ces pratiques sont contraires aux plus élémentaires **règles d'hygiène et de sécurité**. Elles nécessitent l'intervention d'une entreprise de nettoyage, ce qui a des conséquences sur le montant des charges.

Ces jets d'ordures sont punissables d'une **contravention d'un montant de 150€**. Contraires aux clauses des contrats de location, elles peuvent également conduire à la **résiliation du bail**.



> Caroline Coblentz, 1^{ère} adjointe au maire, Vice-Présidente de CHP, avec Olivier Virol, directeur général de CHP, au 237 Allendé, après une semaine de ramassage des ordures

Les démarches d'information mises en place et les différents **rappels à l'ordre** n'ayant pas permis de régler définitivement ce problème, Colombes Habitat Public a décidé de lancer une **opération choc** pour faire prendre conscience à tous de l'ampleur et des conséquences du problème. Nous ne pouvons plus accepter la prolifération des nuisibles et les risques en terme de santé et de sécurité qu'engendrent ces jets d'ordures.

Durant la dernière semaine de septembre, après en avoir averti les locataires, les ordures jetées aux abords de la résidence du 237, rue du Président Allendé n'ont pas été ramassées. Le lundi suivant, 19 sacs poubelles ont été remplis, soit un **volume de près de 1 000 litres pour 103 logements**. Exposés aux locataires dans le hall, ces sacs transparents leur ont permis de prendre conscience de la réalité du problème et de ses conséquences.

Les réactions sur l'opération ont été très positives. **Dès la semaine suivante, les jets d'ordures avaient diminué de façon très importante**. Une questionnaire a été remis aux locataires afin de recueillir leur avis. Si le problème survenait à nouveau, l'opération serait reconduite pour mettre un terme définitif à ces mauvaises habitudes. **Une opération similaire sera menée dans une résidence du quartier Fossés Jean**.



> 237 Allendé, abords nettoyés



200 PLACES DE SOUTIEN POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Colombes Habitat Public a décidé d'offrir des **cours de soutien scolaires** aux enfants des quartiers prioritaires.

A l'heure de la rentrée, les parents cherchent à donner à leurs enfants toutes les chances de réussir à l'école. Dans le cadre de ses actions sociales et solidaires, l'Office propose des solutions de soutien scolaire en ligne avec son partenaire **Academia**.

200 places d'accompagnement en ligne dont 110 avec un coach personnel sont ainsi proposées.

Du primaire à la terminale : un dispositif simple et efficace

Très facile d'utilisation, le **dispositif d'accompagnement en ligne**, donnera accès, à 200 élèves durant une année entière, à des cours, des ressources pédagogiques, des exercices d'entraînement adaptés au niveau de chacun.

Des enseignants pourront répondre en ligne tous les soirs et les week-end aux questions des élèves pendant leurs devoirs.

Academia proposera aux **collégiens et lycéens** un **programme de révisions adapté aux examens**.

Pour les élèves de la 6^e à la terminale :

un accompagnement pour réussir les examens

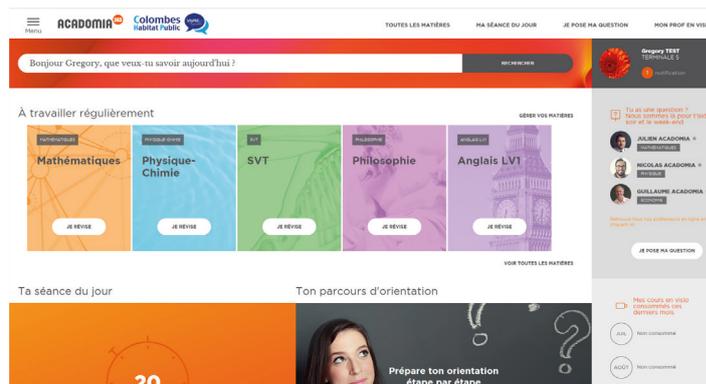
Colombes Habitat Public offre à 110 élèves de la 6^e à la terminale, **un suivi personnalisé**. Des professeurs spécialisés Academia, échangeront chaque semaine avec eux via Skype.

Un engouement jamais vu : quelques places encore disponibles

Academia n'a jamais connu un tel succès en termes d'inscriptions. En moins de deux semaines, plus de 100 inscriptions ont été validées. Il est toujours possible de s'inscrire :

www.academia.fr/365-colombeshabitatpublic.html

Internet est souvent une occasion de se divertir, mais c'est aussi avec cette offre, une **opportunité pour réussir**.



Vous souhaitez organiser une animation près de chez vous (brocante, thé dansant ...), l'Office soutient vos initiatives

Pour disposer d'un local de l'Office ou occuper une partie de l'espace extérieur, n'hésitez pas à nous contacter.

Il vous suffit de vous adresser à votre agence et de lui faire part de votre projet. (Coordonnées des agences au dos du magazine)



L'ACTUALITÉ DE L'OFFICE



> Antennes satellites - 11 Michelet

L'Office installe des antennes satellites sur les toits
A l'occasion de ses chantiers de réhabilitation, Colombes Habitat Public procède à l'installation d'antennes satellites sur le toit des bâtiments.

Cette opération permet au plus grand nombre de pouvoir souscrire un abonnement aux **principaux bouquets satellites**.

Ces installations **embellissent les façades** des immeubles en supprimant les antennes disgracieuses sur les balcons et **sécurisent les bâtiments**. Les antennes individuelles présentent un réel danger en cas de chute et dégradent les façades, entraînant des risques d'infiltration.

Sur l'immeuble du **11 rue Jules Michelet**, un réseau satellite de 16 polarités avec 5 antennes a été mis en place. Ces travaux ont également été menés sur les **résidences Colombes Est**. Le prochain chantier concerne la **Tour Z**. Colombes Habitat Public envisage la **généralisation de cette opération** à l'ensemble de son parc. Ce projet sera inscrit dans son prochain **Plan Stratégique de Patrimoine** (PSP).

L'Office agit pour assurer votre sécurité

La direction de la sûreté urbaine de Colombes Habitat Public travaille au quotidien pour **assurer la sécurité de ses locataires et la protection de son patrimoine**.

En collaboration constante avec les acteurs de la Proximité, elle participe régulièrement aux **réunions avec les locataires, copropriétaires ou Amicales** afin de répondre aux thématiques liées à la sécurité. Elle représente également l'Office aux réunions du Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) et des Cellules de veille des quartiers.

L'Office s'est doté d'un logiciel permettant d'intégrer tous les faits se produisant sur son patrimoine et de cartographier les actes délictueux. Cet **observatoire de la délinquance** permet d'établir chaque semaine une synthèse des besoins de sécurisation. Près de **4 000 faits** ont ainsi été **enregistrés en 2015** par la sûreté urbaine.

La Direction de la sûreté urbaine avec la Direction Technique de l'Office :

- déploie des systèmes de **vidéosurveillance** dans l'ensemble des parkings du patrimoine,
- améliore la sécurisation **des accès aux halls et parkings**,
- rénove les systèmes d'**éclairage**.

Cet été, la direction de la sûreté urbaine a mis en place une opération de sécurisation au Petit-Colombes. Des équipes de maîtres-chiens ont été déployées dans les quartiers de Colombes Est, Colombes Ouest, aux Grèves ainsi qu'aux Canibouts sud en juillet et en août.



> Maîtres-chiens

ENTRETIEN AVEC ALAIN FAUGERAS

Directeur de la police municipale de Colombes

Les questions de sécurité font partie des enjeux majeurs pour les habitants de Colombes. Elles sont évidemment au cœur de l'action du directeur de la sécurité et de la prévention depuis son arrivée en juin 2014. Dès sa prise de fonction, Alain Faugeras a réorganisé le travail de la police municipale et développé des actions pour traiter ces demandes légitimes.



DE NOUVELLES MESURES
AVEC UN MAÎTRE MOT :
LA PROXIMITÉ

Après une carrière classique dans la gendarmerie, conclue avec le commandement du Groupement de la Corse du sud et le grade de colonel, Alain Faugeras a ensuite reçu différentes affectations à l'école de guerre puis dans la gestion de crise à l'internationale auprès de l'Union européenne. Avant de prendre ses fonctions à Colombes, il a été chargé de la sécurité du terminal 2 E de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle.

Des mesures pour faire face
aux problématiques d'insécurité

Sans attendre l'arrivée du nouveau directeur de la sécurité et de la prévention, la mairie et les services chargés de la sécurité avaient initié un certain nombre de mesures, qu'Alain Faugeras a reprises et mises en œuvre.



“ En coordination avec la police municipale, Colombes Habitat Public a mis en place durant l'été, des équipes de maître-chien ”

Le déploiement des **caméras de surveillance** dans certains quartiers en est un exemple emblématique. Plus d'une soixantaine de caméras ont ainsi été installées dans différents secteurs de la ville. Cependant leur mise en place a nécessité du temps, du fait des préalables juridiques et administratifs incontournables.

Il en va de même pour l'**armement des agents de la police municipale**. Cette décision politique, attendue par une grande partie de la population, a demandé une phase de préparation. Il était indispensable que les policiers municipaux soient formés et exercés, avant de prendre la responsabilité de patrouiller avec ce nouveau matériel.

Certaines mesures qui paraissaient être de bon sens pour assurer la protection des habitants, se sont finalement révélées contre productives. La **résidentialisation** de certains bâtiments à l'inverse de protéger leurs occupants, permettaient en réalité de protéger les délinquants. Il a ainsi fallu revenir sur quelques projets, notamment à Colombes Est.

De nouvelles mesures depuis cet été

A la demande du Maire, Alain Faugeras a mis en place à partir de cet été de nouvelles mesures avec un maître mot : la **proximité**.



Ainsi, depuis juillet, un **poste de surveillance et d'intervention (PSI)** a été créé à la **mairie annexe Aragon**. L'objectif est d'avoir une meilleure connaissance du terrain et d'assurer une plus grande rapidité d'intervention des policiers présents sur place de 15h à 1h30 du matin. Il ne s'agit pas d'un poste de police statique où l'on vient par exemple déposer plainte.

Sa mission principale consiste à sécuriser spécifiquement le Petit Colombes et à intervenir en renfort en cas de besoin pour le reste de la ville. Les résultats n'ont pas tardé à se faire sentir. Les forces de police ont ainsi récemment saisi plus de 3 kilos de cannabis et procédé à 24 interpellations. De l'avis des habitants, cette présence apporte un réel surcroît de sécurité.

En coordination avec la police municipale, Colombes Habitat Public a mis en place durant l'été, des **équipes de maître-chien**. Cette action venait compléter la mise en place du PSI. La directrice de la sûreté urbaine de l'Office assurait une liaison permanente.

Dans cette même logique de proximité, Alain Faugeras coordonne le **Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)**, qui réunit tous les deux mois, tous les partenaires en charge de la sécurité et de la prévention, y compris les acteurs de la société civile et les bailleurs sociaux, à commencer par Colombes Habitat Public.

Il a par ailleurs mis en place durant l'été, trois **cellules de veille** pour les quartiers Petit-Colombes, Fossés-Jean et Europe. Ces cellules sont d'abord un **lieu d'échange et d'écoute**. Elles permettent la mise en œuvre de mesures locales immédiates à l'image du PSI ou de la création d'un **poste annexe mobile** qui stationne chaque jour dans un quartier différent.

La **coopération avec Colombes Habitat Public** s'est renforcée. D'une part, la police municipale se déplace systématiquement sur le domaine public, lorsqu'un signalement lui est transmis par l'Office. D'autre part, CHP participe régulièrement à des réunions avec les représentants de la police nationale et municipale.



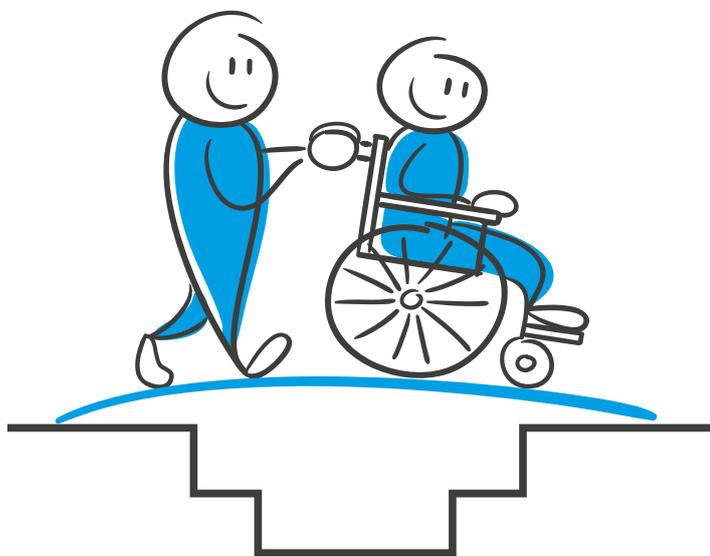
CONTACTS UTILES

Police nationale : 01 56 05 80 20

Police municipale : 01 47 60 80 36

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE :

L'Office améliore votre cadre de vie



L'Office améliore en permanence le cadre de vie de ses locataires

Dans un souci constant d'améliorer la qualité de vie de ses locataires, Colombes Habitat Public développe sur son patrimoine une offre de **logements adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite** (PMR).

Cette volonté forte est désormais inscrite dans son Plan Stratégique de Patrimoine afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir vivre en milieu ordinaire dans un logement adapté.

Colombes Habitat Public réalise ainsi des travaux en fonction des handicaps de ses locataires. L'Office a mis en place un partenariat privilégié avec :

- la **fédération SOLIHA** qui étudie le montage financier des dossiers ...,
- le **Conseil Départemental des Hauts-de-Seine**,
- la **Maison Départementale des Personnes Handicapées**.

L'Office s'organise pour répondre aux demandes

Un conducteur de travaux a été missionné pour traiter exclusivement les dossiers « PMR » au sein du service travaux de la direction technique de Colombes Habitat Public.

Sa mission de proximité consiste notamment à :

- **repérer les besoins** des personnes en situation d'handicap,
- **suivre les travaux**.

Sur les deux dernières années (2015-2016), Colombes Habitat Public a réalisé des travaux PMR dans **101 logements**.

En complément des travaux dans les logements, l'Office améliore également l'accessibilité extérieure des bâtiments. Un programme a été mis en place pour traiter les abords de nos résidences, en construisant des **rampes d'accès**, des **portails spécifiques**...

Les accès aux immeubles sont également rénovés : **contrôles d'accès**, **interphones**, **éclairage** déclenché par un détecteur de présence.



> Rampe d'accès - 62 Estienne d'Orves



> Rampe d'accès - 14 Estienne d'Orves



Conçus d'abord pour les personnes à mobilité réduite, ces équipements extérieurs profitent à tous.

Vous êtes concernés ? Comment faire ?

Les locataires souhaitant transmettre une demande d'**adaptation de leur logement**, doivent envoyer à la direction technique de CHP (29, avenue Henri Barbusse - 92701 Colombes), à l'intention de M Giuseppe Roméo, un **courrier de demande d'adaptation du logement** accompagné d'un certificat médical indiquant la pathologie et les raisons de l'aménagement.

Les services de l'Office renverront aux cas éligibles, un **dossier de la Fédération SOLIHA**, à nous retourner complété. Il permettra de définir si les travaux d'adaptation pourront bénéficier d'une participation financière auprès des caisses de retraite principales ou du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine.

Il faut pour cela :

- être âgée de plus de 60 ans,
- être à la retraite ou avoir la notification de la MDPH.

Dans le cas d'un **maintien à domicile d'un bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**, le locataire devra s'adresser au service Pôle solidarités du Conseil Départemental pour bénéficier du dispositif APA HABITAT.

CONÇUS D'ABORD
POUR LES PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE
CES ÉQUIPEMENTS
EXTÉRIEURS PROFITENT
À TOUS

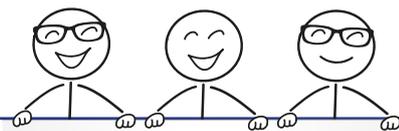
L'Office pourra solliciter la subvention départementale destinée aux bailleurs sociaux qui réalisent des travaux d'adaptation dans leur patrimoine.

Pour être éligible à une demande de financement du Conseil Départemental il faut :

- être âgée de moins de 60 ans,
- être à la retraite ou avoir la notification de la MDPH.

Enfin si les organismes consultés donnent une réponse négative aux demandes de participation financière, Colombes Habitat Public propose deux solutions :

- transmettre une proposition de participation financière au locataire à hauteur de 50% du montant des travaux,
- proposer un échange de logement adapté ou adaptable dans son patrimoine.



Témoignage

Mme Marchand

« Nous habitons depuis toujours à Colombes. Mes parents ont occupé l'un des premiers logements sociaux de la ville en 1932. Suite à un accident, mon mari a perdu l'usage de ses jambes, ce qui a énormément compliqué notre quotidien.

Des travaux PMR ont été réalisés par l'Office chez nous en février dernier. Cela n'a duré que dix jours. Non seulement l'artisan a parfaitement travaillé mais surtout, ces travaux dans les toilettes et la salle de bain nous ont complètement changé la vie. Ce fût un vrai soulagement, surtout avec les fortes chaleurs de cet été. »



CENTRE-VILLE

1/3/7 RUE BOURNARD



> Futur hall



> Réunion d'information avec les locataires

Lancement du projet de réhabilitation

Le chantier est désormais lancé. La phase de préparation et de visite des logements débutée en septembre s'achèvera courant octobre. **Début novembre** commenceront les travaux.

D'un coût total supérieur à 3M€, cette opération permettra une réhabilitation complète de **54 logements**.

Une réunion d'information a été organisée le **22 septembre** avec l'ensemble des locataires. Près de 50 personnes étaient présentes. Elles ont pu échanger avec les représentants de l'Office, de l'architecte et de l'entreprise chargée des travaux, qui ont répondu à toutes leurs interrogations.

La qualité des matériaux qui seront utilisés ainsi que les choix esthétiques retenus démontrent la volonté de Colombes Habitat Public d'**améliorer le cadre de vie** de ses locataires et d'embellir la ville.

CALENDRIER DE L'OPÉRATION



DÉMARRAGE DES DÉLAIS ADMINISTRATIFS
Septembre 2016

PHASE DE PRÉPARATION DE CHANTIER
3 mois

DÉMARRAGE DES TRAVAUX
Novembre 2016

PHASE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX
9 mois

RÉCEPTION DES TRAVAUX
Fin août 2017



Démarrage des travaux

Les travaux dans les logements et au rez-de-chaussée ont débuté le 5 septembre pour une durée d'environ 18 mois. Ceux des parties communes ont commencé deux semaines plus tard. Le coût total de cette opération de plus de 7M€, est l'un des plus importants récemment engagé par Colombes Habitat Public.

237 logements sont concernés par les travaux (intérieur et extérieur). Ces interventions vont permettre d'améliorer grandement la sécurité et la propreté des bâtiments.



FOSSÉS-JEAN

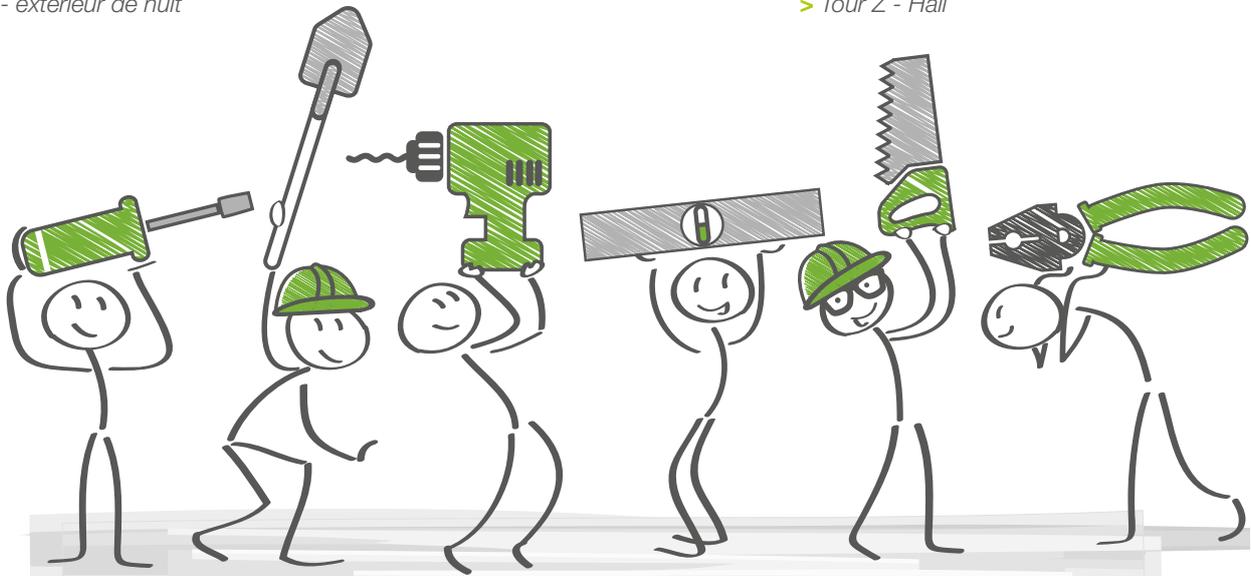
LA TOUR Z
23-25 MICHELET



> Tour Z - extérieur de nuit



> Tour Z - Hall



PETIT-
COLOMBES
215 ALLENDÉ

FOSSÉS-JEAN
11 MICHELET

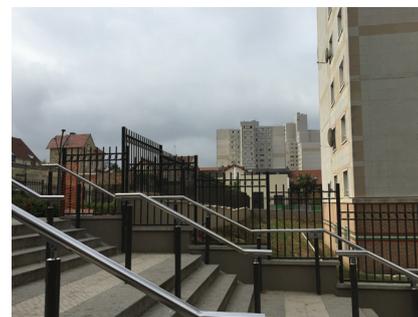
Bientôt la fin des travaux

De nombreux chantiers sont lancés. D'autres s'achèvent. L'opération de réhabilitation du 11 rue Jules Michelet est désormais **en voie d'achèvement**. La réception des travaux est en effet prévue avant la fin de l'année pour ce programme d'un peu plus de 4M€.

Les travaux de résidentialisation du 215 rue Allendé doivent également s'achever **avant la fin de l'année**. L'opération portait sur les espaces extérieurs, la restructuration du RDC ainsi que sur le renforcement des contrôles d'accès.



> 11 Michelet



> 215 Allendé

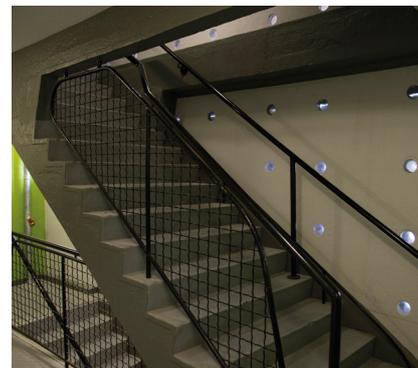
FOSSÉS-JEAN
179 STALINGRAD

Une réhabilitation saluée par les locataires

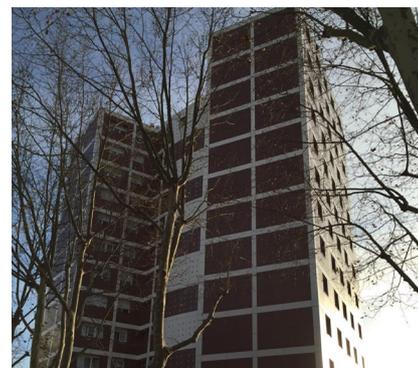
D'un coût total d'environ 2,5M€, ce projet de réhabilitation est désormais achevé, pour le plus grand bonheur des locataires de l'immeuble, heureux d'habiter dans cet ensemble rénové à l'extérieur comme à l'intérieur.

Des travaux importants ont été réalisés. Au-delà de ce qui était prévu, l'Office a procédé à la **modernisation des ascenseurs** et la **réfection complète des parties communes**.

Un moment de convivialité était organisé le 12 septembre avec les locataires pour marquer la fin du chantier.



> Cage d'escalier - après travaux



> 179 Stalingrad - après travaux



> Caroline Coblentz, 1^{ère} adjointe au maire, Vice-Présidente de CHP, avec les locataires le 12 septembre

Le saviez-vous ?

LE SUPPLÉMENT LOYER DE SOLIDARITÉ



Une obligation réglementaire qui s'impose à tous

Chaque année, les pouvoirs publics imposent aux offices HLM de procéder à une enquête auprès de l'ensemble de leurs locataires. Cette **enquête obligatoire** permet de décider l'application éventuelle d'un supplément de loyer de solidarité (SLS) au regard des plafonds de ressources en vigueur. Cette mesure participe directement au **développement des logements sociaux**.

Le SLS ne s'applique qu'en cas de dépassement du plafond des ressources. Il garantit aux personnes concernées, qui s'acquittent du SLS, de conserver le logement qu'ils occupent. Il permet aux locataires dont les ressources ont progressé, de conserver le logement en s'acquittant du SLS.

Les informations recueillies ont un caractère **strictement confidentiel**.

Colombes Habitat Public vous accompagne dans vos démarches

L'Office a fait évoluer la présentation du questionnaire afin de le rendre encore **plus simple et compréhensible**. Afin de faciliter vos démarches, l'Office met à votre disposition **un numéro vert** que vous pourrez composer si vous avez des questions. Le questionnaire devra impérativement être renvoyé avant le **2 décembre 2016** en utilisant l'enveloppe T (préaffranchie) qui vous sera fournie. Il devra être accompagné d'une photocopie complète recto-verso de l'avis ou des avis d'imposition de l'année 2016 de chaque personne vivant dans votre logement.

Ceux qui ont choisi la télédéclaration de leurs revenus, peuvent télécharger et imprimer leur avis d'impôt à partir de leur espace personnel sur **www.impot.gouv.fr**

Si le questionnaire et les pièces jointes ne sont pas transmis avant le 2 décembre 2016, Colombes Habitat Public sera contraint d'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2017, les **pénalités financières** prévues par les textes réglementaires, à savoir :

- un **forfait de supplément de loyer de solidarité maximum**.
Exemple : pour un logement de 70m², le forfait mensuel sera de 2232.02€.
- des **frais de dossier** dont le montant est fixé à 25€.

0 800 084 197

Service & appel
gratuits



L'Office met un écrivain public à votre disposition

Depuis le 22 août, Colombes Habitat Public met à la disposition des locataires des quartiers prioritaires un écrivain public. Cette assistance rédactionnelle vous est offerte, que cela concerne directement ou non l'Office. L'écrivain peut ainsi vous aider pour rédiger des documents pour la scolarité de vos enfants, pour vos démarches administratives ou pour la compréhension des courriers qui vous sont adressés...

La prise de rendez-vous se fait directement à l'accueil des agences. Il vous suffit de vous munir d'une carte d'identité et d'une quittance de loyer.

Les permanences ont lieu deux fois par semaine :

Aux Fossés-Jean : Mardi de 9h30 à 12h30 / Jeudi de 14h30 à 17h30

Au Petit-Colombes : Mardi de 14h30 à 17h30 / Jeudi de 9h30 à 12h30

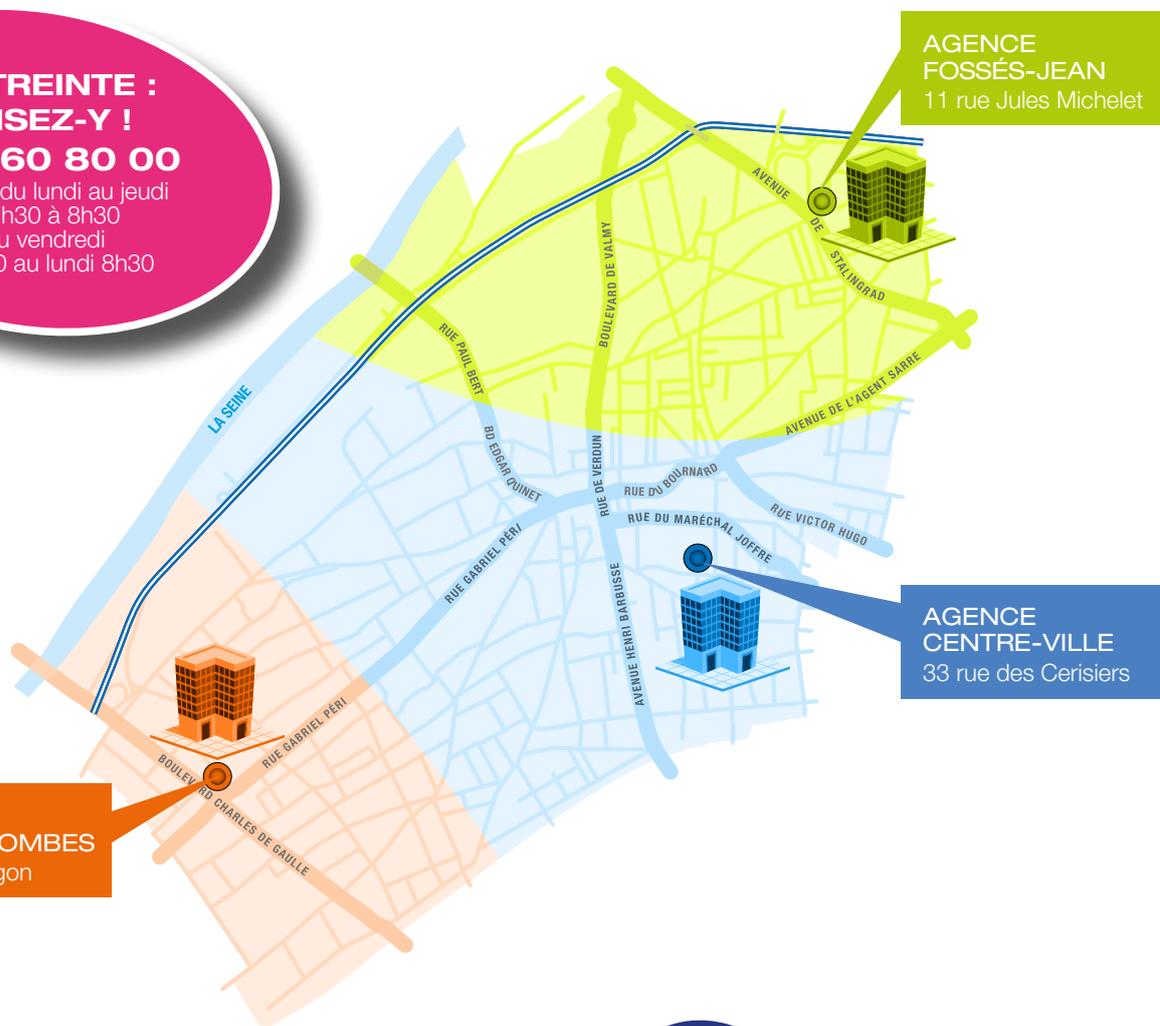
CONTACTS

POUR CONTACTER VOTRE AGENCE PAR TÉLÉPHONE :

ACCUEIL	FOSSÉS-JEAN 01 47 86 08 46	CENTRE-VILLE 01 47 86 15 40	PETIT-COLOMBES 01 47 82 08 53
CHARGÉ DE RECouvreMENT AMIABLE (Joignable aux heures suivantes)	01 47 86 84 68 Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30	01 47 86 96 68 Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30	01 47 82 89 35 Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30
LOUER UN PARKING	06 79 77 81 41	06 79 78 29 39	06 79 75 84 39

**L'ASTREINTE :
PENSEZ-Y !
01 47 60 80 00**

Joignable du lundi au jeudi
de 17h30 à 8h30
et du vendredi
de 12h30 au lundi 8h30



**AGENCE
PETIT-COLOMBES**
16 Place Aragon

**AGENCE
FOSSÉS-JEAN**
11 rue Jules Michelet

**AGENCE
CENTRE-VILLE**
33 rue des Cerisiers

**Colombes
Habitat Public**



Office Public de l'Habitat (OPH)

29, avenue Henri Barbusse - 92701 Colombes cedex

Tél. : 01 41 19 14 14 - Fax : 01 41 19 14 45

www.colombes-habitat-public.fr